

EXERCICE PROFESSIONNEL

## Accueil et prise en charge des jeunes enfants au cabinet dentaire p. 8-9



Interprétariat professionnel en santé : un service gratuit pour les chirurgiens-dentistes libéraux de la région. p. 6

Agir contre l'antibiorésistance en odontologie. p. 7



## Pour les chirurgiens-dentistes du Pays basque...



### Rencontres dentaires

# Accueil et prise en charge de la patientèle éloignée du soin

- De quelles situations parle-t-on ?
- Quelles sont les spécificités dans la relation de soins ?
- Quels sont les interlocuteurs de proximité et les orientations éventuelles ?

Cette rencontre est organisée par l'URPS CD NA en partenariat avec l'association ATHERBEA.



En savoir plus  
et s'inscrire



ou rendez-vous sur :  
[urps-chirurgiensdentistes-na.fr](http://urps-chirurgiensdentistes-na.fr)  
rubrique « Actualités »

- 3 Édito du Président
- 4 Le billet du Secrétaire Général
- 5 LES RENDEZ-VOUS DE L'URPS  
À vos agendas : les prochains webinaires flash et les formations 2023
- 6 PUBLICS VULNÉRABLES  
Interprétariat professionnel en santé : un service gratuit pour les chirurgiens-dentistes libéraux de la région
- 7 SANTÉ PUBLIQUE  
Agir contre l'antibiorésistance en odontologie
- 8 EXERCICE PROFESSIONNEL  
Accueil et prise en charge des jeunes enfants au cabinet dentaire : découvrez les outils de l'URPS CD NA !

# SOMMAIRE

- 10 SANTÉ PUBLIQUE  
Être en bonne santé,  
cela se passe aussi dans la tête !
- 11 PORTRAIT  
Rencontre avec le Dr Sophie Goudal,  
Vice-Présidente de l'URPS CD NA
- 12 EN BREF  
Outils pratiques de l'URPS



Dr Jacques WEMAERE  
Président

# PVPP

## Ou comment transformer deux perdants en deux gagnants ?



**4 lettres que nous ne connaissons que trop bien : Pas Venu Pas Prévenu ! Qui se retrouvent malheureusement fréquemment sur nos agendas, qui sont la hantise de nos cabinets et de notre organisation...**

*Le cabinet, c'est avant tout une rencontre et si elle n'a pas lieu... Il ne peut y avoir de soins !*

*Lorsqu'un patient ne se présente pas à un rendez-vous, sans avoir prévenu au préalable, cela cause des problèmes à la fois pour le patient et le chirurgien-dentiste :*

### **Il y a donc bien deux perdants !**

*De notre point de vue, l'absence non prévenue d'un patient peut entraîner une perte de temps et de revenus... Du point de vue de notre patient, cela peut entraîner des frais supplémentaires s'il n'a pas prévenu, et surtout, sans rencontre pas de soins donc pas de santé !*

*Les rendez-vous non honorés nous posent un réel problème car ils entérinent des pertes de temps, des retards dans l'emploi du temps, des coûts supplémentaires et des difficultés à organiser la gestion de nos patients.*

### **Comment y remédier ?**

- **En envoyant des rappels de rendez-vous ?** Nous pouvons envoyer des rappels de rendez-vous par SMS, courriel ou téléphone grâce à différentes plateformes mais qu'en est-il vraiment ?
- **En mettant en place une politique de réservation et d'annulation de rendez-vous :** nous pouvons par exemple demander aux patients d'annuler leur rendez-vous au moins 24 heures à l'avance pour éviter des frais d'annulation comme dans l'hôtellerie ?
- **En facturant les rendez-vous manqués :** Mais est-ce déontologique ? On en parle en ce moment pour les médecins.

- **En confiant la gestion à des tiers :** à une intelligence artificielle qui va probabiliser la venue aux rendez-vous ou non ?
- **En faisant de la surréservation ?** Mais est-ce une solution car si les patients viennent... le serpent se mord la queue !

*En mettant en place certaines de ces mesures, nous pouvons aider à réduire le nombre de rendez-vous manqués et améliorer l'efficacité de la gestion du cabinet... Mais devons-nous mettre en place des mesures individuelles ou réfléchir enfin à des mesures collectives ? Ne faut-il pas repenser complètement l'articulation entre nos cabinets et pas seulement pour les rendez-vous non honorés mais aussi pour les urgences, pour les liens avec les autres professions de santé... ?*

*À l'heure où les instances régionales et bientôt nationales (avec les négociations conventionnelles) nous attendent « au tournant », ne serait-il pas intéressant d'imaginer des solutions collégiales que certains diront corporatistes ?*

*Imaginons de nouveaux métiers, de nouveaux modes d'exercice, de nouvelles collaborations (intranet, agenda partagé comme chez certains médecins, autres...)*

*Pour aller collectivement en ce sens, et faire corps, nous allons prochainement publier les résultats de l'enquête sur les soins non programmés. Vous avez été très nombreux à y répondre. Vous découvrirez alors que nous faisons face à la demande. Nous reviendrons aussi sur l'organisation du cabinet en vous proposant des outils pour vous accompagner dans la gestion de l'agenda et notamment des urgences dentaires et des PVPP !*

**Pour que demain, nous soyons tous gagnants !**



# Le billet

du Secrétaire Général

Dr Jean-Nicolas ROLDAN



## A vos côtés vers plus d'écoresponsabilité...



**Parmi tous les sujets traités par l'URPS CD NA, notre équipe se penche aujourd'hui sur l'écoresponsabilité dans les cabinets dentaires.**

*Soucieux de la pollution émise par nos pratiques, il est temps d'agir et de vous proposer des solutions alternatives. Nous notons que **91 % des chirurgiens-dentistes disent se sentir concernés par le développement durable à titre professionnel...***

*L'URPS ne peut pas passer à côté de ce sujet d'actualité, le développement durable et l'écologie s'imposeront dans les cabinets dentaires. Aussi bien dans des aspects purement médicaux, que dans des éléments de gestion et d'organisation. Dans cette démarche, l'Association dentaire française a proposé dès 2012, puis mis à jour en septembre 2021, une charte d'engagement des chirurgiens-dentistes en faveur du développement durable.*

**Comment appliquer ces bonnes pratiques au sein des cabinets sans impact contraignant ?**

*Voilà le défi que nous souhaitons relever afin de vous proposer des actions concrètes et utiles. Il est important que vous puissiez vous approprier rapidement les outils d'une dentisterie plus verte.*

*Cinq critères peuvent être pris en considération pour travailler sur l'écoresponsabilité dans le cabinet : **Réduire, Recycler, Réutiliser, Repenser, Impliquer.***

*L'équipe de l'URPS CD NA rencontrera à cet effet des interlocuteurs spécialisés dans notre domaine. Le but sera de vous proposer des initiatives ou des outils accessibles et applicables rapidement au cabinet dentaire, sans alourdir votre tâche ou celle de vos assistant(e)s.*

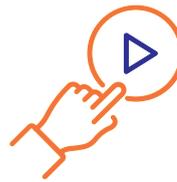
*L'écologie est un enjeu majeur au niveau mondial, et nos cabinets devront suivre le mouvement. Soyons proactifs afin d'aborder ce virage !*

**L'URPS est et restera à vos côtés.**



\* Baromètre du développement durable en cabinet dentaire, Association dentaire française, 2013.

## A vos agendas !



### Les prochains webinaires flash

L'URPS CD NA vous propose des rencontres brèves en ligne, pour des repères utiles à votre pratique professionnelle. Le principe ? 5 min de présentation et 10 min de questions-réponses...

#### Vos prochains webinaires

<p><b>23 mars</b> 13h30 - 13h45</p>	<p><b>Retour sur l'enquête menée en partenariat avec l'Observatoire Régional de la Santé : Chirurgiens-dentistes et soins non programmés</b> Animé par : Dr Jacques Wemaere - Président de l'URPS CD NA</p>
<p><b>27 avril</b> 13h30 - 13h45</p>	<p><b>La communication professionnelle dans la relation avec le patient</b> Animé par : Hélène Fortin - Chargée de mission en santé publique à l'URPS CD NA</p>
<p><b>26 mai</b> 13h30 - 13h45</p>	<p><b>Qu'est-ce que l'URPS ?</b> Animé par : Drs Sophie Goudal et Jean-Nicolas Roldan, élus de l'URPS CD NA</p>



Inscription et réception des liens de connexion

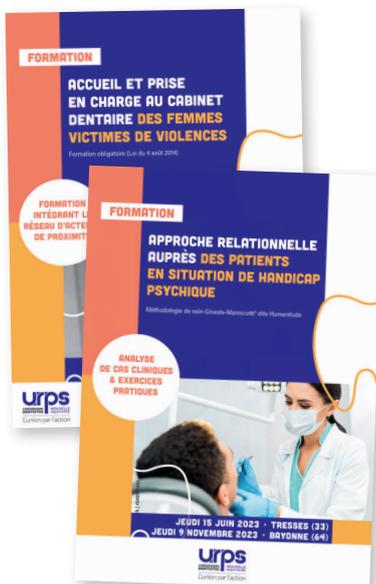


ou rendez-vous sur : [urps-chirurgiensdentistes-na.fr](http://urps-chirurgiensdentistes-na.fr) rubrique « Actualités »



### Les formations 2023

L'URPS CD NA propose des formations de proximité sur des sujets de santé publique. Cette action est réalisée avec des organismes de formation référencés. Elle s'adresse spécialement aux chirurgiens-dentistes libéraux exerçant dans une commune de Nouvelle-Aquitaine, avec des tarifs négociés.



- **Accueil et prise en charge des victimes de violences au cabinet dentaire**  
1 journée en présentiel :  
• Jeudi 8 juin - Périgueux (24)
- **Approche relationnelle - patients en situation de handicap psychique**  
1 journée en présentiel :  
• Jeudi 15 juin - Tresses (33)  
• Jeudi 9 novembre - Bayonne (64)



Inscription



ou rendez-vous sur : [urps-chirurgiensdentistes-na.fr](http://urps-chirurgiensdentistes-na.fr) rubriques « Exercice professionnel / Formations »

# Interprétariat professionnel en santé,

## un service gratuit pour les chirurgiens-dentistes libéraux de la région.



Avec **David LE NECHET**, Coordinateur CASO Médecins du Monde et **Moïna GOURDON**, Médecin bénévole pour le projet PRISME

### L'interprétariat professionnel en santé, en quoi cela consiste ?

Je reprendrais la définition de la Charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France :

L'interprétariat dans le domaine de la santé « garantit aux professionnels [intervenant dans le parcours de santé des personnes allophones] les moyens d'exercer pleinement leurs fonctions ».

L'interprétariat dans le domaine de la santé « garantit aux personnes allophones (peu ou non francophones) les moyens d'expression et de compréhension afin qu'elles puissent se poser comme sujets autonomes, visant ainsi leur égal accès aux droits et aux soins ».

### Qui sont les acteurs de ce dispositif ?

Le projet PRISME est né de la volonté de plusieurs acteurs :

- **Médecins du Monde**, qui pilote le projet, le co-finance et communique auprès des professionnels,
- **l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**, qui co-finance le projet et participe à la promotion du dispositif,
- **l'association d'interprètes professionnels IMEDI**, qui se charge des inscriptions des professionnels et de la promotion du dispositif auprès des interprètes.

### Comment cela fonctionne ?

Trois modalités existent :

- Le professionnel de santé inscrit à PRISME peut appeler, à l'instant où il reçoit la personne allophone, le service d'interprétariat par téléphone ; il sera mis en contact quasiment immédiatement avec un interprète dans la langue demandée.
- Le professionnel de santé inscrit à PRISME peut réserver quelques jours à l'avance un interprète professionnel pour une session en présentiel.
- Le patient peut solliciter un interprète via l'association IMEDI pour sa 1<sup>ère</sup> consultation chez un professionnel de santé, lui évitant ainsi de venir avec une personne tierce non formée à l'interprétariat.

### Quels sont les avantages de ce service ?

Les avantages sont nombreux :

- Une qualité des soins équivalente pour tous les patients via une compréhension mutuelle
- Une amélioration de la relation de confiance avec le patient
- Une meilleure compréhension des problématiques de santé de la personne
- Une autonomisation de la personne
- Un professionnel interprète : qualité, neutralité, confidentialité-secret médical, formation médico-sociale
- Pour l'interprétariat par téléphone : facilité d'utilisation et rapidité

### Où en est le déploiement sur la région ? Quelles sont les remontées de terrain des professionnels de santé ?

Depuis septembre 2022, le déploiement du projet se fait au niveau de la région Nouvelle-Aquitaine. Le dispositif est ouvert aux médecins, sages-femmes, infirmiers(ières) et dentistes exerçant en libéral.

### Si un chirurgien-dentiste souhaite bénéficier de cet interprétariat professionnel, que doit-il faire ?

Il faut envoyer un email à IMEDI ([info@imedi-asso.fr](mailto:info@imedi-asso.fr)) en précisant ses nom / prénom / coordonnées et joindre une photo de sa carte CPS. Toutes les informations et le code de connexion seront transmis dans l'email de réponse.



### Retour d'expérience d'un médecin généraliste de Poitiers

« Grâce à l'interprète médical professionnel, l'interrogatoire a été beaucoup plus riche, précis et fluide. J'ai pu poser des questions précises, avoir des informations détaillées, m'assurer que ma patiente avait bien compris mes explications et mes prescriptions. Cela n'avait pas été le cas la première fois ! Cela m'évite désormais de devoir composer avec des membres de la famille (souvent les enfants) ou des amis du patient ou les traductions parfois fantaisistes des moteurs de recherche. On travaille ainsi mieux et plus vite. »

# Agir contre l'antibiorésistance en odontologie

*En France, les antibiotiques prescrits par les chirurgiens-dentistes ne cessent d'augmenter. Plusieurs études internationales révèlent que 60 % des prescriptions des chirurgiens-dentistes sont soit inutiles, soit inadaptées. Des conseils et des outils existent. Les antibiotiques, bien soigner c'est d'abord bien les utiliser\*.*

## Alors comment agir ?

10 conseils pratiques destinés aux chirurgiens-dentistes.

### L'antibiothérapie

1. Prescrire une antibiothérapie face à une infection avérée.
2. Une infection chronique ne doit pas être traitée à coup de cures d'antibiotiques itératives.
3. Le geste étiologique prime et doit être associé ou non à la prescription antibiotique dans la mesure du possible.
4. Devant une infection en odontologie, dans la majorité des cas, une monothérapie suffit. Une réévaluation peut être réalisée à 48 heures.
5. **L'amoxicilline est la molécule de référence en odontologie.**
6. En cas d'allergies aux bêta-lactamines, la clindamycine est la molécule à choisir.
7. **La durée de traitement est de 7 jours (sauf pour l'azithromycine : 3 jours).**
8. Une douleur intense ne signifie pas systématiquement une infection : penser inflammation !

### L'antibioprophylaxie

9. Chez les patients immunodéprimés (diabète mal équilibré, insuffisance rénale chronique, traitement immuno-suppresseur/modulateur...), une antibioprofylaxie en dose unique est nécessaire avant les actes bactériémiques.
10. La molécule recommandée pour l'antibioprophylaxie en odontologie est l'amoxicilline, à raison de 2 grammes en une prise dans l'heure qui précède le geste bactériémique.



Pour aller plus loin :



Consultez le guide en ligne « Antibiotiques en odontologie : règles de prescription » produit par l'Association dentaire française et le Conseil national professionnel des chirurgiens-dentistes.

\* <https://www.ameli.fr/chirurgien-dentiste/exercice-liberal/prescription-prise-charge/regles-prescription-formalites/antibioresistance-odontologie>, page consultée le 13 janvier 2023



Découvrez les outils de l'URPS CD NA !



# Accueil et prise en charge des jeunes enfants au cabinet dentaire

Une prise en charge adaptée des jeunes enfants nécessite de connaître et de prendre en compte leurs spécificités. Au-delà de la maîtrise technique et des connaissances théoriques, des compétences relationnelles sont également à développer... Pour vous apporter quelques repères, l'URPS CD NA vous propose des outils pratiques.

## À voir

- **Jeune enfant et omnipratique : c'est possible !**  
*Quel est le rôle de l'omnipraticien ? Quelle organisation prévoir au cabinet ? Comment favoriser la relation avec le jeune patient ? Et quand orienter ?*  
Deux de vos représentants à l'URPS CD NA, praticiens en activité libérale, vous font part de leur expérience...
- **Fanny De Bellaigue, élue de l'URPS CD NA**
- **Edouard Dusseau, Secrétaire général adjoint de l'URPS CD NA**



Voir la vidéo

## À télécharger

- **Fiche URPS - EDB 3 ans**  
Votre URPS a élaboré une fiche pratique « Approche de l'enfant et conseils aux parents » pour la réalisation de l'Examen de prévention Bucco-Dentaire (EBD) à 3 ans.



Télécharger la fiche



**urps** Questionnaire médical  
Enfant

Ce questionnaire médical et confidentiel est destiné à l'usage exclusif du chirurgien-dentiste de votre enfant dans le cadre de son examen professionnel. Il sera conservé dans le dossier patient de votre enfant. Toutes les indications renseignées sont destinées au seul usage médical.

**Informations générales - Enfant**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : \_\_\_\_\_  
 Adresse (N° voie, code postal, ville) : \_\_\_\_\_  
 Motif de la consultation : \_\_\_\_\_  
 Date de la dernière visite de votre enfant chez un chirurgien-dentiste : \_\_\_\_\_  
 Nom du précédent chirurgien-dentiste : \_\_\_\_\_  
 Nom du (des) médicament(s) traitant(s) ou spécialité(s) : \_\_\_\_\_  
 Votre enfant prend-il actuellement des médicaments ?  Oui  Non  
 Si oui, lesquels ? \_\_\_\_\_  
 Pour quel problème de santé ? \_\_\_\_\_  
 Est-il à jour de ses vaccins ?  Oui  Non

**Informations générales - Parents**

**Parent (ou tuteur légal) 1**  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_  
 Adresse (N° voie, code postal, ville) : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_  
 Profession : \_\_\_\_\_

**Parent (ou tuteur légal) 2**  
 Nom : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_  
 Adresse (N° voie, code postal, ville) : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_  
 Profession : \_\_\_\_\_

Qui est détenteur de l'autorité parentale ?  Parent (ou tuteur légal) 1  Parent (ou tuteur légal) 2  Autre : \_\_\_\_\_  
 Enfants résidant chez :  Parent (ou tuteur légal) 1  Parent (ou tuteur légal) 2  Autre : \_\_\_\_\_

À télécharger

- Questionnaire médical URPS  
Votre URPS vous propose un questionnaire médical adapté aux enfants et aux adolescents.



Télécharger  
le questionnaire

À venir prochainement

- Un guide d'approfondissement de l'Examen de prévention Bucco-Dentaire (EBD) à 3 ans
- Une formation URPS « Accueil et prise en charge du jeune enfant en omnipratique » le 19 octobre 2023 à Angoulême

RETOUR SUR

L'enquête réalisée par l'URPS CD NA

En octobre et novembre 2021, vous avez été 431 praticiens de la région à participer à notre enquête « Accueil et prise en charge du jeune enfant au cabinet dentaire ».

Merci à toutes et à tous !

Parmi les résultats marquants :

- 65% des répondants étaient intéressés par des supports ressources sur l'EBD M'T dents 3 ans
- 43,6% des praticiens déclaraient mettre en place des méthodes particulières pour prendre en charge les jeunes enfants
- 37,5% des participants souhaitaient des actions de formation à ces méthodes



À l'automne 2023

FORMATION

Accueil et prise en charge des jeunes enfants en omnipratique  
Jeudi 19 octobre 2023 • Angoulême

Une prise en charge adaptée des jeunes enfants nécessite de connaître et de prendre en compte leurs spécificités. Adaptation technique, connaissances théoriques et compétences relationnelles sont à développer... Pour vous accompagner, l'URPS CD NA vous propose une journée de formation.



En savoir plus et s'inscrire



# Être en bonne santé, cela se passe aussi dans la tête !

La santé mentale est une composante fondamentale de la santé. Selon l'OMS, « la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». La santé mentale correspond à un état de bien-être, non figé, qui dépend de nombreux facteurs. Voici quelques ressources pour vous renseigner sur votre santé mentale et/ou celle de vos patients.

## Psycom

### Un site national d'informations en santé mentale

Ce site propose de nombreuses thématiques pour comprendre, s'orienter et agir en santé mentale. Sont notamment listés : les lignes d'écoute, les lieux de soins et d'accompagnement, les brochures d'information...



 Visiter le site

## Questions Psy

### Une ligne téléphonique gratuite en santé mentale - Gironde

Questions Psy s'adresse aux professionnels de santé, aux usagers (patients, familles, entourage proche) ainsi qu'au grand public.

Elle a pour objectif de renseigner sur l'offre de soins psychiatriques en Gironde, d'informer sur les modalités d'accès aux soins et d'orienter vers les soins les plus appropriés. En fonction de la demande, Questions Psy pourra conseiller, renseigner et orienter la personne qui appelle.



**Numéro vert : 0 800 71 08 90**  
du lundi au vendredi de 10h à 17h30

## MOTS - Prendre soin des soignants

### Une association pour venir en aide aux soignants

Créée en 2010, l'association MOTS apporte une aide confraternelle et un accompagnement global aux professionnels de santé en difficultés.

Plusieurs aspects sont alors pris en compte :

- **Confraternité** : le médecin MOTS se met à l'écoute et accompagne un confrère médecin, ou un pair professionnel de santé, dans une approche compréhensive de son vécu à travers les spécificités et la singularité du métier de soignant.
- **Confidentialité** : à chaque étape depuis la première prise d'appel téléphonique, la confidentialité de l'appelant est garantie.
- **Globalité et approche systémique** : le soignant est considéré dans sa globalité à la fois personnelle, familiale, professionnelle pour préserver ou restaurer sa santé, concilier exercice professionnel, projet de santé et de vie.
- **Coordination d'un parcours de santé** : en cas de besoin, l'association MOTS aide le soignant à trouver les interlocuteurs nécessaires et à avancer dans son parcours de santé.

Un numéro : 06 08 28 25 89



 Visiter le site



## Rencontre avec...

### **Dr Sophie GOUDAL** Vice-présidente de l'URPS CD NA



#### **Tout d'abord, pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre parcours ?**

Je suis Sophie Goudal, chirurgien-dentiste à Périgueux en Dordogne, et vice-présidente de l'URPS CD NA. J'exerce en libéral depuis 2005. Dès mon installation, je me suis syndiquée au sein des Chirurgiens-Dentistes de France et suis devenue membre active de l'UFSBD 24 avant d'en prendre la présidence pendant une dizaine d'années. L'engagement pour la profession et la santé publique est un leitmotiv dans mon activité.

#### **Pourquoi vous êtes-vous engagée au sein de l'URPS CD NA ?**

La défense des intérêts des confrères et de leurs patients est prépondérante pour moi. J'aime également pouvoir soutenir mon territoire qui est en zone sous dotée et agir en partenariat avec les autres acteurs locaux.

#### **Quelles sont vos activités au sein de l'association ?**

Je suis vice-présidente et participe à la création et au suivi de notre programme d'actions annuel. J'assiste le président Jacques Wemaere sur le dossier de l'UFR d'Odontologie de Bordeaux afin de développer des actions à destination des étudiants. Ainsi, je suis membre du jury du prix de thèse, je représente l'URPS aux journées des Sciences Odontologiques, au forum des partenaires/étudiants de 6ème année et à la commission inter-régionale Odontologie. Enfin, je participe aux groupes de travail du conseil de perfectionnement. Je suis l'interlocutrice de la faculté et des étudiants pour l'URPS. Je m'occupe également des relations partenariales avec l'UFSBD.

Au niveau régional, je participe à des groupes de travail avec l'ARS pour mettre en œuvre le plan d'actions régional en faveur de la santé bucco-dentaire. Je participe aux groupes de travail sur le programme ISIDORT, qui est une initiative de l'URPS des Masseurs-Kinésithérapeutes de Nouvelle Aquitaine sur le SAHOS de l'enfant. Je suis membre de l'association Agora lib' qui soutient la création et le fonctionnement des CPTS en Nouvelle Aquitaine.

Au sein même de l'URPS, je travaille dans différents groupes de travail avec les autres élus, par exemple pour une enquête avec l'ORS sur les soins non programmés ou des activités sur la Qualité de Vie au Travail. Au niveau départemental, je représente l'URPS au sein de différentes instances (CODAMUPS, comité départemental des CPTS, PTA 24, CTS 24).

#### **Que souhaiteriez-vous initier ou poursuivre en tant qu'élue de l'URPS ?**

Les difficultés démographiques et leurs disparités sur la région sont un enjeu majeur pour moi. C'est la raison pour laquelle je souhaite poursuivre notre engagement auprès des étudiants, les accompagner durant leur stage actif, au moment de leur installation, leur faire connaître la richesse de nos territoires et leur donner l'envie de s'y installer en toute sécurité. La jeunesse est l'avenir de notre profession mais nous devons également soutenir tous les confrères déjà installés, prévenir d'éventuels burn-out et leur fournir des outils pour favoriser leur qualité de vie au travail. Nous traversons une période compliquée, mais c'est à nous, tous ensemble d'inventer la santé de demain !

#### **Pour terminer, comment résumeriez-vous l'URPS et son intérêt pour vos confrères et consœurs ?**

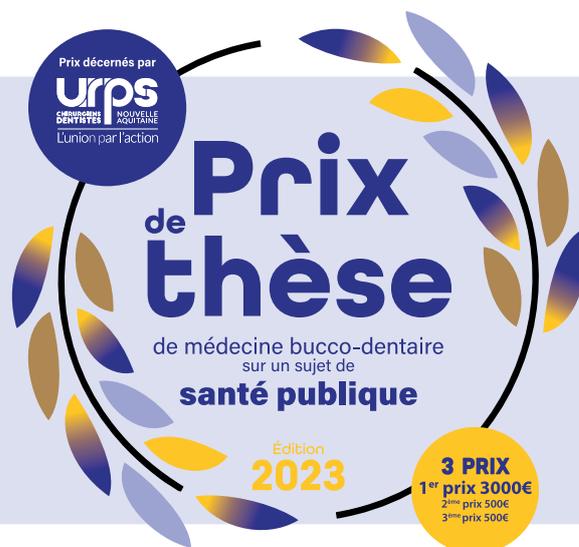
Je leur dirais que l'URPS n'est pas une énième usine à gaz sous la direction de l'ARS, ni un organisme de financement. C'est avant tout des confrères comme vous qui travaillent dans leur cabinet la majeure partie de la semaine et connaissent toutes les difficultés que vous rencontrez. L'URPS est une équipe de chirurgiens-dentistes libéraux motivés, installés dans toute la région et qui œuvrent pour défendre les intérêts de la profession en lien avec les instances. L'URPS peut vous proposer des outils qui faciliteront votre exercice quotidien (fiches pratiques, questionnaires médicaux, annonces de remplacement, webinaires flash...), des formations pour sécuriser votre pratique (violences faites aux femmes, prévention du burn-out, préparation à la retraite, cybercriminalité...). **Bref, l'URPS est là pour vous, alors pensez à nous solliciter ! »**

# EN BREF

## Actualités

### Prix de thèse en santé publique : 6 candidats en lice !

Le prix de l'URPS CD NA distingue des thèses d'étudiants inscrits à l'UFR d'Odontologie de l'Université de Bordeaux pour des travaux axés principalement sur la santé publique en médecine bucco-dentaire. La remise des prix aura lieu au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023. Les gagnants feront l'objet d'une courte vidéo diffusée sur le site internet et les réseaux sociaux de l'URPS CD NA.



## À découvrir...



### À la poursuite de Molairarty Notre serious game récompensé !

Le **Grand Prix de la Prévention Médicale** récompense des initiatives concrètes et innovantes en matière de prévention des risques. À travers 3 enquêtes inspirées de faits réels, votre mission est d'arrêter l'horrible Molairarty source d'Événements Indésirables Graves associés aux Soins. Vous devrez alors identifier les écarts de pratique...

Pour (re)découvrir le serious game



[urps-chirurgiensdentistes-na.fr](http://urps-chirurgiensdentistes-na.fr), rubrique « Actualités »



## Contacts utiles

### Cyberattaques

Si vous êtes victime d'une cyberattaque, la police judiciaire propose un point d'entrée unique pour la Nouvelle-Aquitaine :

 [cybermenaces-bordeaux@interieur.gouv.fr](mailto:cybermenaces-bordeaux@interieur.gouv.fr)

Pour vous faire assister par des professionnels spécialisés :

 [cybermalveillance.gouv.fr](http://cybermalveillance.gouv.fr)



## Suivez-nous !

*Pour suivre toutes nos actualités, pensez à vous inscrire à notre newsletter.*

Rendez-vous en bas de page sur :

 [urps-chirurgiensdentistes-na.fr](http://urps-chirurgiensdentistes-na.fr)



**urps**  
CHIRURGIENS  
DENTISTES NOUVELLE  
AQUITAINE  
L'union par l'action

**URPS Chirurgiens-Dentistes  
Nouvelle-Aquitaine**

Immeuble Le Fénelon  
1 allée Le Fénelon  
33370 TRESSES  
Tél : 05 33 09 36 39

[urps-chirurgiensdentistes-na.fr](http://urps-chirurgiensdentistes-na.fr)